



Expulser locataire qui ne paye pas

Par **galleb**, le **13/06/2011** à **21:40**

Bonjour,

Nous avons une locataire qui ne paye plus ses loyers depuis 3 mois, on lui a envoyé un lettre avec AR lui demandant de régler la somme qu'elle nous devait et de nous fournir son attestation d'assurance... sans aucune réponse.

Il s'agit d'un studio meublé, apparemment lorsqu'il s'agit d'un meublé et à défaut de nous présenter son attestation d'assurance habitation il pourrait y avoir une procédure plus rapide pour l'expulser!!
Est-ce correct??

Merci par avance de vos conseils.